

## COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

14 décembre 2015

### **Signature d'une convention liant l'Ecole valaisanne et les Eglises reconnues**

**(IVS).- L'identité culturelle du Valais est caractérisée par l'interaction entre la société civile, l'Etat et l'Eglise. Ces partenaires collaborent de manière exemplaire dans un canton à la fois ancré dans une tradition vivante et tourné avec confiance vers l'avenir. L'Etat du Valais et les Eglises reconnues ont ainsi signé une convention fixant les termes de leur collaboration dans les domaines de l'enseignement, les activités catéchétiques, l'aumônerie, etc.**

Dans le passé, cette collaboration fut particulièrement visible et efficace dans l'histoire de l'école valaisanne. L'Eglise catholique y a joué un rôle majeur, notamment grâce aux communautés religieuses qui furent à l'origine d'initiatives novatrices. Les jésuites, chanoines de Saint-Maurice, ursulines, sœurs franciscaines, marianistes, clergé séculier etc., ont fondé, puis dirigé et animé de nombreuses écoles. L'Etat en a guidé l'orientation pour que cet héritage culturel commun soit transmis puis développé de manière harmonieuse. Une telle collaboration n'est pas étrangère à la qualité largement reconnue de l'école valaisanne actuelle. Plus récemment, l'Eglise réformée y a joué un rôle particulier, dans la constitution d'« écoles protestantes ». Depuis des décennies, l'Etat a progressivement repris à sa charge les fonctions qui avaient été à l'origine initiées par les ordres religieux.

Aujourd'hui, les évolutions complexes de la société, avec ses développements techno-scientifiques, son orientation individualiste, ainsi que le brassage des populations et les évolutions de la mentalité en matière de savoir, de culture et de religion, requièrent que le Valais recueille ce patrimoine culturel, le transmette et le développe en tenant compte des besoins nouveaux de la société.

Les principes d'une juste distinction entre l'Eglise et l'Etat, dont les champs de compétence différents s'enrichissent mutuellement, maintiennent et développent la qualité de l'école valaisanne dans un objectif commun, à savoir une éducation intégrale des personnes humaines.

Les fruits d'une telle collaboration sont profitables à tous les partenaires de la société : les élèves, les enseignants et les directions, mais aussi le Département, l'Etat, les Eglises et les autres communautés religieuses ainsi que, plus largement, les familles et la société civile dans son ensemble.

#### **Personnes de contact :**

**Oskar Freysinger, conseiller d'Etat, 027 606 40 05**

**Mgr Jean-Marie Lovey, évêque de Sion, 027 329 18 18**

**Beat Abegglen, président du Conseil synodal, 027 470 10 20**

Place de la Planta 3, 1950 Sion

Tél. 027 606 20 90 - 079 263 85 77 - Fax 027 606 20 94 - e-mail : [andre.mudry@admin.vs.ch](mailto:andre.mudry@admin.vs.ch)